



**Traduire**

Revue française de la traduction

228 | 2013

Technique et pragmatisme

---

## Portails de traduction : mode d'emploi

Dominique Durand-Fleischer

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/traduire/539>

DOI : 10.4000/traduire.539

ISSN : 2272-9992

### Éditeur

Société française des traducteurs

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2013

Pagination : 92-105

ISSN : 0395-773X

### Référence électronique

Dominique Durand-Fleischer, « Portails de traduction : mode d'emploi », *Traduire* [En ligne], 228 | 2013, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/traduire/539> ; DOI : 10.4000/traduire.539

---

# Portails de traduction : mode d'emploi

 *Dominique Durand-Fleischer*

## Introduction : le rôle d'internet

Depuis une vingtaine d'années, le développement d'internet a facilité l'émergence d'un nouveau mécanisme de mise en relation des clients et des fournisseurs : la plateforme de courtage en ligne par voie électronique, encore appelée plateforme d'intermédiation. Ce phénomène a touché à la fois le monde des produits manufacturés, avec des plateformes d'approvisionnement en matières premières ou en énergie, et le monde des services. Les places de marché dédiées à un secteur d'activité particulier se sont multipliées, de même que les plateformes inter-entreprises pour l'approvisionnement en fournitures de bureau ou en prestations informatiques.

Dans ce contexte, les portails de traduction sont apparus très tôt comme intermédiaires entre les agences de traduction, toujours désireuses de contacter de plus en plus de traducteurs dans des combinaisons de langues différentes en écho à leurs ambitions sur le marché mondial, et les traducteurs indépendants à la recherche de clients.

Aquarius, la première plateforme de courtage en ligne de traduction, est apparue aux Pays-Bas dès 1995, mais l'essor date plutôt des années 2000.

Indispensables à l'exercice de leur activité pour les uns, vouées aux gémonies et accusées de tous les maux par les autres, les plateformes d'intermédiation entre traducteurs et donneurs d'ordre font désormais partie du paysage de la traduction. Mais que recouvre ce terme exactement ? Qui sont les utilisateurs ? Quels avantages ou quels risques représentent-elles pour les traducteurs ? Quelle est leur influence réelle sur le marché ? Autant de questions auxquelles cet article s'efforce de donner des pistes de réponse.

## Qu'est-ce qu'une plateforme de traduction ?

### Définition technique

Techniquement parlant, une plateforme d'intermédiation en ligne est un site web qui joue le rôle d'un courtier entre le client et le prestataire de service. La plateforme s'articule autour d'un



annuaire des membres, définis comme clients ou prestataires de service, et d'un système de petites annonces pour afficher les offres de travaux de traduction des clients (en anglais *jobs*). En général, la partie équivalente à la « demande d'emploi » n'existe pas. Les prestataires se mettent en avant de manière permanente à travers leur fiche détaillée dans l'annuaire.

Dans l'univers de la traduction, on parle de « portail de traduction » (en anglais *translation portal*) servant d'intermédiaire entre le prestataire de services de traduction (*LSP : language service provider*) et le client ou donneur d'ordre (*outsourcer* : celui qui externalise sa demande de traduction), le plus souvent une agence de traduction. Le client final (*end client*) est la personne ou l'entreprise qui possède le document original à traduire. Nous reviendrons plus en détail sur ces définitions un peu plus loin.

Il est possible d'être à la fois prestataire et client, ce qui est le cas des traducteurs indépendants qui sous-traitent une partie de leur travail occasionnellement ou régulièrement.

### Définition économique

Cette réalité technique, assez simple dans son principe, peut recouvrir un contenu plus ou moins développé. Comme l'exprime une traductrice qui dirige une agence américaine spécialisée en marketing<sup>(1)</sup> :

*Qu'est-ce qu'un portail de traduction selon vous ? Un système très élaboré de mise en relation comme ProZ.com, qui permet de se créer une fiche et de bâtir sa réputation et par lequel les clients vont vous trouver car ils peuvent faire des recherches les menant au traducteur qui correspond exactement à leurs besoins, ou une espèce de site de courtage où vous pouvez « créer un compte » et « vous inscrire » pour que des anonymes puissent commander des traductions au hasard comme un café depuis un distributeur de boissons chaudes et que vous puissiez retourner votre traduction qui sera payée à un prix ridicule par un système automatisé de paiement en ligne sans jamais parler à un client ?*

Ne nous attardons pas sur la deuxième définition qui n'est que la version modernisée « en ligne » de la petite annonce de petit boulot non qualifié, mal payé, sans aucun intérêt pour le traducteur sérieux et professionnel, mais examinons de plus près ce qui se cache derrière le modèle du vrai portail de traduction évoqué par cette utilisatrice.

(1) Voir la discussion du 08/01/2013 : « *What do you consider a translation portal ?* »  
[http://www.proz.com/forum/off\\_topic/240821-translation\\_portal.html](http://www.proz.com/forum/off_topic/240821-translation_portal.html) – réponse de Nicole Schnell, Schnell Creative Group, Inc :  
*either: A highly sophisticated networking system such as ProZ.com, where you can build up your profile and your reputation and where customers will find you because they can search the profiles for the translator who will perfectly fill their needs,*  
*or: Some silly translation broker website where you can "sign up" and "register" where random people anonymously can order translations like items from a vending machine, and where you can upload your translation to be paid ridiculous rates via some automated payment system without ever talking to a client?*

Avant tout, il y a une entreprise commerciale réelle dont l'objectif (tout à fait légitime) est de réaliser des bénéfices. Son modèle économique repose depuis l'origine sur deux piliers : la vente d'espaces publicitaires et les adhésions pour générer des recettes, le bénévolat pour l'animation du site par la création de contenus rédactionnels. Ce mélange des genres est assez classique sur internet, il suffit de penser aux grands réseaux sociaux comme Facebook.

Dans la meilleure tradition, la participation active de nombreux bénévoles a permis le démarrage et l'animation des sites avec une équipe salariée très réduite. La plupart des activités sont couvertes ainsi, qu'il s'agisse de modérer les nombreux forums thématiques et, par langues, de rédiger des articles, de contribuer à l'entraide terminologique ou de proposer des évolutions techniques et fonctionnelles du site. Ces activités bénévoles sont encouragées au nom de l'appartenance à une « communauté » de traducteurs, avec comme récompense pour les participants les plus actifs une augmentation de leur visibilité : tableau d'honneur des meilleurs contributeurs en page d'accueil, placement en tête dans l'annuaire.

Côté recettes, quelques sites ont ajouté la vente de divers services destinés aux traducteurs et aux donneurs d'ordre : formations, organisation de congrès ou de rencontres en partenariat avec des acteurs locaux du marché pour les premiers, assistance à la sélection des traducteurs pour les seconds, tandis que des contributeurs rémunérés étaient invités à étoffer la partie rédactionnelle en réalisant une revue de presse ou une veille sectorielle.

### **Définition par les sites eux-mêmes**

Dans leur présentation, les principaux sites mettent en avant leur rôle de mise en relation entre les traducteurs et les donneurs d'ordre. Examinons la signature des plus importants d'entre eux.

L'un des sites les plus anciens et le plus important par le nombre de ses adhérents<sup>(2)</sup>, Proz, se définit actuellement comme *The translation workplace*, c'est-à-dire « Le lieu de travail pour la traduction ». Jusqu'en 2008, le site s'affichait comme *The translators workplace*, autrement dit « Le lieu de travail des traducteurs ». Ce changement d'appellation, décidé par la direction et qui a marqué le passage assumé à un modèle économique de rentabilité, a signalé aussi la fin de l'illusion communautaire pour beaucoup de traducteurs. Longuement commentée sur les forums de discussion, cette évolution s'est accompagnée du départ de plusieurs contributeurs enthousiastes de la première heure mécontents des nouvelles orientations prises par le site.

Son principal concurrent, Translators Café, se définit comme *Where linguists and their clients meet* (Là où se rencontrent les traducteurs et leurs clients).

---

(2) Voir le tableau comparatif à la fin de l'article.

Aquarius, le plus ancien, se présente en ces termes : *We help translation vendors find clients and assist businesses in locating reliable localization specialists* (nous aidons les fournisseurs de services de traduction à trouver des clients et nous assistons les entreprises dans leur recherches pour localiser des spécialistes fiables de la localisation).

D'autres sites moins ambitieux se présentent simplement comme des annuaires de traducteurs et d'agences de traduction :

GoTranslators : *The only translators directory in 30 languages* (Le seul annuaire de traducteurs en 30 langues).

Traduguide : *Your Guide to Translators and Translation Agencies* (Le guide des traducteurs et des agences de traductions).

## Comment ça marche

### Services de base gratuits

Il est généralement possible de consulter le site, du moins dans sa partie accessible à tous, y compris l'annuaire, sans posséder de compte. Toutefois, il devient nécessaire de créer un compte pour intervenir sur un forum ou contacter un donneur d'ordre.

Pour cela, aucune justification n'est demandée, aucune vérification n'est effectuée, donc il est possible à n'importe qui de s'inscrire comme traducteur ou donneur d'ordre. Car le portail n'exerce aucun contrôle : la personne qui s'inscrit donne les informations qu'elle souhaite, l'usage d'un pseudonyme ou de son nom réel est laissé à l'appréciation de chacun, comme il est de coutume sur internet. Qualifications, langue maternelle, expérience pour les traducteurs, toutes ces informations, obligatoires ou non, sont purement déclaratives. Du côté des clients, la plateforme n'est pas beaucoup plus exigeante, ce qui permet à n'importe qui de se déclarer donneur d'ordre, depuis l'étudiant qui cherche quelqu'un pour traduire sa thèse jusqu'aux plus grosses agences de traduction.

C'est l'un des points faibles régulièrement soulignés par les détracteurs des portails.

Les questions de la légalité de l'activité (formalités administratives obligatoires) sont entièrement laissées de côté, ce qui est compréhensible dans la mesure où le rayonnement de ces portails ne se limite pas à un seul pays.

Les principaux portails fonctionnent tous selon le même principe de cohabitation entre des utilisateurs à titre gratuit qui profitent des fonctionnalités de base et des adhérents payant un droit d'entrée pour avoir accès à des fonctionnalités plus avancées. Les forums, accessibles à tous et classés par thème ou par langue, permettent aux deux groupes de se mélanger.

Pour les traducteurs, les services de base gratuits sont :

- Fiche descriptive personnelle (profil) dans l'annuaire des utilisateurs.
- Consultation du tableau d'offres de projets sous forme de petites annonces.
- Formulaire de contact pour répondre à une annonce.
- Système d'entraide terminologique entre traducteurs.
- Consultation de l'annuaire des utilisateurs avec possibilité de recherches multicritères.
- Bibliothèque d'articles sur des thèmes techniques rédigés par des membres du site. Cette partie est plus ou moins développée selon les sites.

Un système d'entraide terminologique est présent depuis les débuts sur la plupart des sites, comme en témoigne le volume des glossaires et des listes de termes et d'expressions répertoriés. Critiqué pour son mode de fonctionnement selon lequel c'est la personne qui a posé la question (autrement dit celui qui ne savait pas) qui valide la bonne réponse, ce dispositif reste très actif mais il est à l'image du reste : faute de régulation, le pire peut côtoyer le meilleur.

Les donneurs d'ordre peuvent utiliser les services suivants :

- Création d'une fiche dans l'annuaire.
- Recherche multicritères dans l'annuaire.
- Publication d'une offre sur le tableau de petites annonces.

### **La sélection par l'argent**

Afin de permettre aux utilisateurs « professionnels » de se distinguer des amateurs et des curieux, les portails proposent, à côté de l'inscription gratuite de base, d'accéder à un statut plus élevé (appelé membre, adhérent, gold, premium ou autre selon les sites) contre des frais d'adhésion annuelle de l'ordre de 100 à 200 dollars pour les traducteurs, un peu plus pour les donneurs d'ordre.

Le portail ouvre ainsi sur un espace privilégié à l'intérieur du site dans lequel les adhérents ont accès à des services qui leur sont réservés. Cette sélection devrait permettre de trier le bon grain de l'ivraie en garantissant un meilleur professionnalisme.

Pour les traducteurs, de nouveaux services s'ajoutent à la liste de base :

- Liste de mauvais payeurs alimentée par les traducteurs qui ont vécu une mauvaise expérience avec les clients en question.
- Placement prioritaire dans les résultats de recherche dans l'annuaire.
- Accès à des offres réservées aux adhérents.
- Possibilité de mettre en place des alertes pour recevoir des annonces de la part de donneurs d'ordre sélectionnés sur différents critères (tarif minimum, présence dans l'annuaire).

- Tarifs préférentiels sur les services payants proposés par l'intermédiaire de la plateforme.
- Divers services accessoires variables selon les sites.

Pour les donneurs d'ordre :

- Filtres de recherche plus élaborés.
- Envoi de propositions en nombre à des candidats filtrés sur des critères de recherche plus élaborés.

Dans tous les cas, la plateforme ne fait que mettre à disposition des outils, mais n'offre aucune garantie. Une fois le contact établi, traducteur et agence négocient librement les conditions d'exécution de la prestation. Il n'existe pas de système de paiement sécurisé ni de procédure d'arbitrage. En cas de problème ultérieur d'un côté ou de l'autre, à chacun de se débrouiller dans le respect des législations nationales et avec les moyens dont il dispose. Tout au plus le traducteur pourra-t-il ajouter le client mauvais payeur à la liste noire du site. Quant au donneur d'ordre négligent ou optimiste qui aurait fait confiance un peu trop vite à un traducteur qui lui a rendu un travail de qualité insuffisante, il lui reste à digérer le désastre et à mettre en place un minimum de contrôles la prochaine fois. Les sites refusent de gérer une liste de « mauvais traducteurs », mais encouragent les donneurs d'ordre à déposer des commentaires élogieux quand ils sont satisfaits.

## Autres services

Pour renforcer sa légitimité dans le monde de la traduction et affirmer sa première place parmi les autres plateformes de traduction, l'un des sites, Proz en l'occurrence, a introduit progressivement d'autres services afin d'attirer et de retenir les utilisateurs :

- Formations à distance en ligne.
- Organisation de congrès ou de rencontres, en partenariat avec des acteurs locaux du secteur.
- Guide de conduite et label de qualité.

Il faut souligner que les activités de formation et d'organisation de rencontres ne sont en aucun cas organisées par la société propriétaire de la plateforme. À l'image d'une franchise commerciale, la plateforme est un moyen mis à la disposition des organisateurs (moyennant finances) pour faire la promotion de l'événement et gérer les inscriptions des membres, mais la qualité même de l'événement repose entièrement sur celui qui l'organise, ainsi d'ailleurs que le risque financier en cas de fréquentation insuffisante. Ces événements font largement appel au soutien financier des éditeurs de logiciels et des agences de traduction locales, ce qui les place davantage sur le terrain commercial que sur celui de la défense des intérêts des traducteurs.

Tout traducteur peut créer son propre cours en ligne sans que soient vérifiées ses compétences. Des cours consacrés aux différents outils d'aide à la traduction, dont certains organisés par les éditeurs eux-mêmes, voisinent ainsi avec d'innombrables sessions *Getting started*, *Grow your own business* ou *Make more money*<sup>(3)</sup>. Évidemment ces formations ne sauraient remplacer celles organisées par les associations professionnelles de traducteurs sur des critères beaucoup plus stricts.

Le guide de bonne conduite du site (*professional guidelines*) a été accepté par plus de 27 000 membres selon le site lui-même. Il constitue un préalable à l'obtention du label interne *certified PRO network* réservé aux traducteurs indépendants et aux agences de traduction qui ont soumis leur dossier à l'approbation de « pairs » eux-mêmes en possession du label. Le choix des pairs en question et les critères de sélection ne sont pas explicités sur le site, même s'il est fait abondamment référence aux principes de la norme de qualité EN 15038. Malgré une certaine confusion entretenue par le nom de ce label, cette démarche n'a rien en commun avec une vraie démarche de certification qui exige l'intervention d'un organisme certificateur tiers indépendant pour vérifier la conformité d'un service par rapport aux exigences d'une norme ou d'un cahier des charges.

## Qui sont les utilisateurs ?

Les donneurs d'ordre sont majoritairement des intermédiaires entre le client final qui a besoin de la traduction et le traducteur. Le même terme s'applique sans distinction au traducteur isolé qui cherche à sous-traiter ce qu'il ne peut pas faire lui-même, aux agences locales de taille moyenne et aux grosses multinationales. Les intervenants extérieurs au monde de la traduction sont très rares, ce sont par exemple quelques agences de communication ou de presse. En effet, la plateforme est centrée sur l'activité de traduction et quelqu'un d'extérieur à cet univers aura du mal à s'y retrouver, surtout s'il n'est pas anglophone.

Les traducteurs sont majoritairement des indépendants désignés sous le terme générique de *freelancer* (rappelons que ce terme ne recouvre aucune réalité juridique en France) qui exercent leur activité à titre principal ou accessoire. Des étudiants sont présents, soit déclarés comme tels, soit mêlés aux traducteurs. Des traducteurs salariés fréquentent également les forums, ainsi que des personnes qui s'intéressent aux langues à titre de loisir, des personnes qui envisagent une reconversion professionnelle et des traducteurs occasionnels qui arrondissent leurs fins de mois plus ou moins légalement.

---

(3) Comment démarrer, Comment développer son entreprise, Comment gagner plus d'argent.

De petites agences d'une ou deux personnes utilisent certains sites à la fois en position de traducteur pour trouver des clients et en position de donneur d'ordre pour sous-traiter des travaux. Les conséquences de cette sous-traitance en cascade sur la qualité et le tarif payé au traducteur indépendant sont faciles à imaginer.

En définitive, il en résulte une certaine confusion sans qu'il soit possible de distinguer qui est quoi au premier abord. Le mélange des genres sera d'autant plus grand que la plateforme est sortie de son rôle initial de courtier en proposant des services annexes qui peuvent intéresser un public plus large.

### **Quels contrôles et quels moyens de régulation ?**

Les sites sont partagés entre le souci de maintenir une certaine crédibilité vis-à-vis de leurs adhérents et de leurs annonceurs, ce qui pourrait les inciter à davantage de contrôles pour éliminer les « faux » utilisateurs (comprendre par là ceux qui ne sont ni traducteurs professionnels, ni donneurs d'ordre sérieux), et leurs objectifs d'augmentation du nombre de membres qu'il ne s'agit pas de décourager par des contrôles jugés trop tatillons. Sur internet, il est courant de donner la priorité à la facilité et à la simplicité aux dépens de la qualité.

La langue maternelle d'un traducteur fait partie des informations indispensables à connaître. La question de la vérification de la langue maternelle vient d'ailleurs juste derrière les questions de tarifs au hit-parade des sujets les plus débattus, avec des sensibilités très différentes qui prennent leurs sources dans l'histoire et la culture des pays d'origine. Dans la fiche descriptive, l'information n'est en général pas modifiable une fois déclarée et le nombre de langues maternelles est limité, mais à part ces quelques mesures de bon sens il est évidemment impossible d'effectuer le moindre contrôle sans mettre en place un système complexe et coûteux, à supposer qu'un consensus puisse d'ailleurs être trouvé sur la définition même de la langue maternelle et des critères à vérifier<sup>(4)</sup>.

Dans la plupart des cas, les sites se contentent de mettre en place une charte de bonne conduite assez vague pour se protéger de possibles plaintes en diffamation et de demander aux utilisateurs de s'engager à donner des informations justes. En cas d'abus prouvés l'exclusion est temporaire ou définitive.

À titre d'exemple, voici le type de contrôle mis en place concernant les offres sur un portail : « Chaque appel d'offres soumis à GoTranslators n'est rendu public que si la mention "certifié sincère et véritable" a été ratifiée à deux reprises par son auteur<sup>(5)</sup>. »

(4) Pour ce qui est de la position des associations de traducteurs sur cette question, voir texte figurant aux pages 147 et 148 du présent numéro.

(5) GoTranslators, informations & FAQ, version française <http://www.gotranslators.com/Fren/Golinfo.php>

Conscients des risques élevés d'arnaque prenant pour cible des traducteurs peu au fait des pièges d'internet (et ils sont encore nombreux !), les sites ont mis en place, à défaut de contrôle sérieux, différents outils d'information ou de mise en garde : par exemple, des articles sur la gestion des risques, des alertes sur les types d'arnaque (faux chèques de voyage, hameçonnage, usurpation d'identité, paiement d'avance avec un faux chèque d'un montant trop élevé suivi d'une demande de remboursement immédiat du trop-perçu), des listes de noms fantaisistes utilisés par des escrocs. La lecture des discussions à ce sujet dans les forums est édifiante.

Le passage à un statut d'adhérent qui paye une cotisation est souvent présenté comme un moyen de filtrer les vrais professionnels et constitue donc une forme de contrôle.

Les adhérents ont également accès à une liste de mauvais payeurs notoires alimentée par les remarques des traducteurs victimes de ces mauvaises pratiques. Toutefois l'objectivité de telles listes est régulièrement mise en doute. En particulier des soupçons de chantage sont régulièrement évoqués, par exemple le retrait d'un commentaire négatif ou même un témoignage positif de complaisance en échange du paiement de la prestation.

De manière générale, les contrôles mis en place par les sites sont surtout des contrôles *a posteriori* qui visent à éliminer les mauvais sujets pris en flagrant délit.

## **Relations avec les organisations professionnelles**

Les plateformes se placent d'emblée comme des acteurs incontournables du secteur de la traduction, et à ce titre elles ne peuvent pas ignorer totalement les associations professionnelles. La plupart d'entre elles proposent la liste des différentes associations professionnelles dans des pages de ressources ou de liens utiles.

L'attitude des organisations professionnelles est très variable d'un pays à l'autre en fonction de la position qu'elles adoptent vis-à-vis du secteur commercial. Plus généralement, les organisations ne peuvent que rester neutres vis-à-vis de ces plateformes, de la même façon que vis-à-vis des autres acteurs économiques comme les agences de traduction. Plus que sur l'existence des plateformes, leurs critiques portent sur leurs pratiques les plus discutables.

Parmi les traducteurs professionnels qui utilisent les plateformes, un certain nombre sont membres d'une organisation professionnelle. Quand ils interviennent sur les forums par pays ils font spontanément référence à leurs organisations dès que sont évoquées des questions qui touchent les professionnels comme les assurances, la formation, des obligations légales dans tel ou tel pays. Les forums peuvent également servir à relayer certains appels (comme l'appel à témoignage de la SFT concernant les experts traducteurs et interprètes début 2013) et à annoncer des événements ou des formations. Les modérateurs bénévoles des forums veillent à faire respecter la neutralité qui est théoriquement de mise, mais il existe malgré tout une certaine tolérance variable selon les forums et les langues.

## Quels bénéfices pour les traducteurs ?

Malgré les critiques dont elles sont l'objet, force est de reconnaître que ces plateformes rencontrent un certain succès auprès des traducteurs, surtout les plus jeunes pour qui l'internet est un outil totalement naturel.

La première raison est du même ordre que celle qui explique le succès des réseaux sociaux. Dans un univers solitaire, les traducteurs indépendants ont besoin de se retrouver pour parler métier. Faute d'une machine à café réelle ils se retrouvent sur les forums des portails de traduction. Ce thème de la machine à café a d'ailleurs fourni son nom à l'une des principales plateformes. Les débutants, les futurs traducteurs, les traducteurs occasionnels, ceux qui envisagent une reconversion y voient un moyen de profiter de l'aide des plus expérimentés et d'approcher cet univers mystérieux. Les forums peuvent être l'occasion de discussions passionnantes entre traducteurs de pays différents au cours desquelles on constate que l'altruisme n'a pas totalement disparu du paysage, même sur un site commercial.

L'entraide terminologique, à prendre évidemment avec les réserves déjà évoquées, se révèle parfois utile. Comme sur tout réseau social on apprend vite à repérer les intervenants sérieux.

Un autre avantage est le bon référencement des sites dans les moteurs de recherche, ce qui donne aux profils individuels une bonne visibilité pourvu qu'ils soient construits efficacement avec des mots clés pertinents.

Les manifestations locales ou internationales qui constituent une des spécialités d'un site comme Proz sont une excellente occasion de rencontrer des traducteurs de différents horizons et de différents pays. Cet aspect est souvent plus intéressant que le contenu du programme.

De fait, il est parfaitement possible de fréquenter une plateforme en l'utilisant comme un réseau social de traducteurs sans pour autant y chercher des clients.

Le succès dans la recherche de clients, qui reste la raison d'être de ces plateformes, est difficile à quantifier. À côté des annonces affichées, souvent peu attractives, il faut tenir compte des contacts directs obtenus grâce à l'annuaire : une sorte de marché caché mis en avant par les sites pour inciter les utilisateurs à adhérer.

## Quels risques pour les traducteurs ?

Même si la société propriétaire de la plateforme existe bien réellement dans un pays, la plateforme a un rayon d'action mondial. De ce fait, lorsqu'un contrat est conclu, les protections juridiques auxquelles est habitué le traducteur dans son propre pays n'ont pas forcément cours.

Une grande vigilance est de mise dans la gestion des risques. Une plateforme peut donner l'illusion qu'il est facile de travailler pour une agence à Hong Kong ou au Mexique, mais il ne faut pas négliger les vérifications élémentaires de prudence pour s'assurer de l'existence du client et de sa solvabilité dans le monde réel. À noter que la solution peut venir de la plateforme elle-même : une question dans le forum du pays en question permet de connaître les organismes équivalents de nos Chambres de commerce pour effectuer quelques vérifications élémentaires ou d'obtenir des informations sur les procédures à faire jouer en cas de non-paiement. La vérification dans la liste des mauvais payeurs est également un bon réflexe.

La plateforme d'intermédiation ne joue qu'un rôle d'intermédiaire technique. Elle n'interviendra jamais dans un conflit entre traducteur et donneur d'ordre. Tout au plus va-t-elle bannir le donneur d'ordre indélicat et lui interdire de poster des annonces sur le site en cas de mauvais comportement répété.

Quelle que puisse être la convivialité régnant dans les forums de discussion, il ne faut pas oublier que les plateformes sont avant tout des entreprises commerciales. En particulier, il ne faut pas attendre d'elles qu'elles prennent position contre les pratiques discutables de certaines agences de traduction ou de certains éditeurs de logiciel en position dominante alors que ce sont leurs principaux annonceurs. Les plateformes n'ont aucune vocation à défendre les intérêts des traducteurs face aux agences de traduction, et ne prétendent d'ailleurs pas le faire. Les termes utilisés *translation workplace*, *translation industry*<sup>(6)</sup>, sont sans équivoque.

Les règles de prudence à observer quand on s'expose sur internet ne sont pas à négliger non plus. Les forums sont particulièrement visibles, et poser des questions de novice quand on affiche sur son profil la parfaite maîtrise de telle spécialité ou tel outil, ou appeler à l'aide dans des situations qui démontrent un manque évident de professionnalisme, est du même niveau que d'afficher ses photos de soirées estudiantines déchaînées sur Facebook quand on cherche un poste de cadre financier.

## **Le nerf de la guerre : la délicate question des tarifs**

Ce sujet est certainement celui qui est le plus activement débattu dans les différents forums, et l'objet des critiques les plus vives à l'égard des plateformes.

L'accusation qui revient le plus fréquemment est celle de tirer les tarifs vers le bas en les alignant sur les pratiques de pays aux coûts les plus faibles.

---

(6) Lieu de travail de la traduction, secteur de la traduction.

Les membres demandent régulièrement que soit fixé « un minimum décent » en dessous duquel il serait interdit de poster des offres. Ce n'est toutefois qu'une vue de l'esprit impossible à mettre en pratique : la plateforme est mondiale, et les différents marchés européen, nord-américain, pays émergents, asiatique ne sont ni étanches ni cloisonnés. Le « minimum décent » n'est pas le même en Inde, en Chine, aux États-Unis et en Suisse. Les mesures de régulation ou d'interdictions ont toujours été systématiquement refusées par les sites. Tout au plus des solutions pour fixer un seuil d'acceptabilité individuel ont-elles été proposées afin de permettre au traducteur d'ignorer les annonces indésirables.

En outre, certains traducteurs de pays à faibles coûts sont soupçonnés de tricher sur leur langue maternelle pour attirer davantage de clients au détriment des locuteurs natifs.

Il ne faut jamais oublier que la plateforme n'est qu'une infrastructure technique. Elle met en évidence les inégalités mondiales, elle ne les crée pas. Elle constitue l'équivalent de la délocalisation à l'œuvre dans le secteur de la production industrielle et de certains services externalisables.

## **Conclusion : les plateformes, amies ou ennemies ?**

Peut-on se passer des plateformes ? La question divise à peu près autant que la question complémentaire : peut-on se passer des agences de traduction ?

Pour certains traducteurs, la réponse est évidemment oui. Les 20 % de traducteurs ne travaillant presque jamais avec les agences, selon la dernière enquête de la SFT<sup>(7)</sup>, ne sont certainement pas utilisateurs de portails de traduction. Mais il existe des nuances entre le traducteur expérimenté qui a su développer une clientèle sur la durée et le traducteur débutant qui doit rapidement travailler pour payer ses factures. Le recours à un tel système d'intermédiation n'est pas à balayer d'un revers de main.

Pour le traducteur, il convient de se montrer particulièrement vigilant dans ses relations avec des clients potentiels : qui se cache réellement derrière celui qui vous a contacté ? Les forums de discussion regorgent de mises en garde sur les détails qui doivent alerter : mauvaise maîtrise de la langue du message reçu, discours peu professionnel dans son contenu, pratiques contraires aux usages comme accepter immédiatement le devis ou proposer un paiement d'avance, adresse de courriel gratuite, absence de signature professionnelle. Cette vigilance n'est d'ailleurs pas très différente de celle qui s'applique suite à tout nouveau contact avec un client potentiel, même rencontré dans une réunion de réseautage à la Chambre de commerce.

(7) Enquête statistique SFT 2009, voir résultats de répartition des clients.

Les systèmes d'entraide terminologique sont eux aussi à manipuler avec précaution car faute de validation des réponses par un expert, les glossaires sont truffés de termes douteux à côté des traductions légitimes.

Pour le client, il est tout aussi difficile de s'y retrouver entre pseudo-labels de qualité maison et traducteurs occasionnels. Là aussi il faut recouper les informations et ne pas hésiter à décrocher son téléphone.

Les critiques faites aux portails de traduction rejoignent les critiques régulièrement adressées à l'internet en général : porte ouverte aux arnaques, non-respect de la vie privée, dégradation de la qualité, la liste est longue. C'est oublier un peu vite que les escrocs n'ont pas attendu le web 2.0 pour émettre des chèques en bois ou disparaître dans la nature sans payer leurs fournisseurs. Bonnes filles, certaines plateformes font la promotion des bonnes pratiques et vont jusqu'à recommander des livres qui dénoncent leurs méfaits : ainsi prozWiki propose un lien vers la brochure *Getting it right*<sup>(8)</sup>, tandis que *The Prosperous Translator* de Chris Durban figure dans la liste des ouvrages recommandés sur Proz<sup>(9)</sup> !

En fait, la fréquentation occasionnelle des plateformes est sans doute plus risquée que leur utilisation régulière : comme sur tous les réseaux sociaux, on apprend assez vite à faire le tri entre les professionnels sérieux, les amateurs sympathiques, mais peu fiables, et les personnages aux pratiques douteuses.

Dans leurs efforts pour la défense et la reconnaissance de leurs métiers, les traducteurs indépendants ne doivent pas se tromper de cible : les plateformes de traduction n'achètent pas de prestations de traduction, elles sont de simples intermédiaires qui vendent un service de mise en relation. Il appartient à chacun de les ignorer totalement ou de les utiliser en toute lucidité.

[durand-traduction@orange.fr](mailto:durand-traduction@orange.fr)

*Dominique Durand-Fleischer est ingénieur agronome de formation, traductrice spécialisée en sciences de la vie depuis 2006. Elle n'a donc pas connu la vie du traducteur avant internet.*

---

(8) [http://wiki.proz.com/wiki/index.php/Translation:\\_Determining\\_what\\_service\\_you\\_need\\_and\\_what\\_it\\_will\\_cost](http://wiki.proz.com/wiki/index.php/Translation:_Determining_what_service_you_need_and_what_it_will_cost)  
– version anglaise de la brochure de la SFT « Traduction : faire les bons choix ».

(9) <http://www.proz.com/books>

**Annexe :**  
**tableau comparatif des principaux portails de traduction en 2013**

	Date de création	Nombre de membres	Existence d'une adhésion payante	Pays	Forum	Entr'aide terminologique	Manifestations réelles	Formations	Notation liste noire	Assistance site perso
Aquarius	1995	50 000		Pays-Bas	x	x				
GoTranslators	?	?	oui	Belgique	x	x			\$	\$
ProZ	1999	630 000	oui 18 000	USA	x	x	x	x	\$	\$
TRADUguide	2002	?	oui	Allemagne		x			\$	
TranslatorsCafé	2002	175 000	oui	Canada	x	x			\$	

Source : les sites eux-mêmes

Légende : X gratuit, \$ réservé aux adhérents



Le traducteur sauveur d'entreprise

